

# LES LAURÉATS

## DU PRIX D'ARCHITECTURE 2009



La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie organise depuis trois ans, avec le soutien de la Fondation Médéric Alzheimer et en partenariat avec l'AD-PA, le CNRPA, la FEHAP, la FHF, la FNADEPA, la FNAQPA, la Fondation Caisses d'épargne pour la solidarité, la Fondation nationale de gérontologie, France Alzheimer, Oger international, OPQIBI, PG PROMOTION, PRO BTP, le SYNERPA et l'UNIOUSS, un concours architectural à destination des gestionnaires d'établissements et services médico-sociaux et des étudiants en architecture. Ce prix d'architecture s'inscrit dans la politique globale d'aide à l'investissement dans les établissements d'accueil permanent ou temporaire pour personnes âgées ou handicapées mise en œuvre par la CNSA. Une politique qui répond à un enjeu double de transformation des lieux de vie collectifs pour une meilleure adéquation avec les attentes des personnes handicapées ou en perte d'autonomie, et de soutien aux initiatives des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre pour concevoir, avec l'implication des professionnels et des usagers, des pratiques nouvelles.

### 1<sup>er</sup> prix de la meilleure réalisation architecturale

1<sup>er</sup> prix : EHPAD Roger Ivars – Centre hospitalier du Chinonais

8 000 €



Le site des Groussins est construit sur les hauteurs de la ville de Chinon (Indre et Loire – Centre), dans un quartier d'habitation résidentiel, en lien direct avec le cœur de Chinon.

Cet établissement dispose de 177 lits, répartis en deux bâtiments : la résidence des Groussins, de 62 lits, et l'**établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Roger Ivars**, de 115 lits, qui communiquent entre eux par le rez-de-chaussée.

L'EHPAD Roger Ivars, que le jury a étudié plus particulièrement, accueille des per-

sonnes âgées en perte d'autonomie et des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer dans une unité adaptée. Il est construit sur trois étages.

Le nouvel EHPAD de Chinon a été **pensé comme un projet global, imaginé et construit autour du résident**. Cela apparaît au travers de la conception des locaux, l'organisation médicale et soignante et les activités d'animations.

Ainsi, l'unité sécurisée en rez-de-jardin offre aux patients la possibilité de déambuler de façon sereine et surveillée; l'organisation des espaces se base sur une

mise en relation fonctionnelle, cohérente et fluide; la circulation est facilitée par des points de repères, les culs-de-sac ont été traités en placettes; la conception architecturale de l'espace de vie et des équipements ergonomiques adaptés contribuent à créer et à entretenir une sérénité indispensable aux résidents (photo ci-dessous).

Dans cette réalisation, le jury a particulièrement souligné et apprécié :

- son insertion urbaine élaborée, qui s'accompagne d'une optimisation de la déclivité du terrain pour offrir une vue aux résidents ;
- une organisation des espaces qui traduit une mise en relation fonctionnelle et cohérente des espaces entre eux ;
- l'intégration de techniques environnementales, qui répond à la problématique HQE (création de patios, installation de vitrage spécifique, ventilation nocturne...), et son caractère chaleureux.

